



GROUPE DE TRAVAIL SUR LA BIODIVERSITE D'AFRIQUE CENTRALE

**COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX
DE LA 19^{ème} REUNION DU GTBAC**

Kinshasa, 24 - 28 Mars 2014

Sous le haut patronage du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo(RDC) et conformément à sa feuille de route, le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) a tenu sa dix-neuvième session du 24 au 28 mars 2014 à Kinshasa, République Démocratique du Congo.

Cette réunion organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui technique et financier du projet GIZ « Appui à la COMIFAC » visait les objectifs suivants :

- faire le point sur l'état d'avancement de l'élaboration des cinquièmes rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention sur Diversité Biologique ;
- faire un état des lieux des activités liées au processus de révision des Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) ;
- faire un état des lieux des activités liées à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA) dans les différents pays de la COMIFAC ;
- valider le document du projet sous régional des pays de l'espace COMIFAC sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA);
- restituer et échanger sur les conclusions des réunions sous-régionales, régionales et internationales.

La réunion était présidée par Monsieur Godefroid NDAUKILA, représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et Coordonateur National COMIFAC RDC et modérée conjointement par Messieurs NGOLIELE Augustin et Santiago Francisco ENGONGA, respectivement Point Focal CDB de la République du Congo, Pilote du GTBAC et Point Focal CDB de la République de Guinée Equatoriale, Copilote. Ils ont été assistés pour la circonstance par Monsieur Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Chargé de la Biodiversité et de la lutte contre la désertification au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Ont pris part à cette réunion, les représentants des pays de l'espace COMIFAC ci-après: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, São Tomé et Príncipe, et Tchad. Y ont également participé à ces assises, les représentants des organisations sous régionales, internationales et de la société civile suivantes : COMIFAC, RAPAC, UICN, GIZ, JICA, REFADD, REPALEAC, REPAR, et REJEFAC.

Le rapportage a été assuré par Madame NKEY NGONO Chantal, Point Focal APA de la RDC et Monsieur Habib GADEMI, Point Focal CDB du Tchad.

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants :

- cérémonie d'ouverture ;
- sessions en plénières ;
- visite de terrain.

1. Cérémonie d'ouverture

Placée sous l'autorité de Monsieur ILANGA José, Directeur des Etudes et de la Planification, Représentant du Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de Conservation de la Nature de la RDC, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre allocutions.

Dans son mot introductif, Monsieur le Pilote du GTBAC a souligné l'importance de la biodiversité et la nécessité d'impliquer davantage les Communautés Autochtones et Locales dans les travaux du GTBAC et souhaité la bienvenue à tous les participants avant de remercier le peuple et le Gouvernement Congolais pour l'accueil et l'hospitalité.

Prenant la parole à son tour, le Représentant de la GIZ, après avoir remercié vivement le pays hôte et particulièrement les Points Focaux CDB et APA de la RDC pour l'accueil et les facilités à l'organisation de l'atelier, il a exprimé son satisfaction pour les actions publicitaires des espèces phares de la RDC affichées à l'aéroport et a exhorté les membres du GTBAC à suivre cet exemple. Il a encouragé les pays de l'espace COMIFAC à accélérer le processus de ratification du protocole APA tout en rappelant aux participants le lancement des deux projets APA au bénéfice de la sous région.

Pour sa part, le représentant de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a d'abord remercié les autorités de la RDC et en particulier Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et du Tourisme, pour avoir bien voulu accepter d'abriter cette rencontre et surtout pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à tous les participants depuis leur arrivée à Kinshasa. Ensuite, il a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié tous les partenaires pour leur appui. Rappelant les objectifs assignés à la 19^{ème} session du GTBAC, il a exhorté les participants à tout mettre en œuvre pour les atteindre et c'est sur ces mots qu'il a souhaité plein succès aux travaux.

Au nom de Son Excellence Monsieur Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, le représentant du Secrétaire Général, a souhaité un agréable séjour aux participants ainsi que la plus cordiale bienvenue en RDC. Après avoir rappelé aux participants l'importance de cette réunion qui survient à six mois de la tenue de la douzième Conférence des Parties (CdP12) à la Convention sur la diversité biologique et les résultats auxquels ils doivent parvenir, il a déclaré ouverte la 19^{ème} session du GTBAC.

2. Déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés en plénière suivant les points inscrits à l'agenda. Par ailleurs, une visite de terrain a été organisée.

Les participants :

- ont évalué l'état d'avancement des activités liées au processus d'élaboration des cinquièmes Rapports nationaux sur la biodiversité et de révision des stratégies et Plans d'Actions Nationaux sur la Biodiversité (SPANB) ainsi que la mise en œuvre du processus d'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages (APA) découlant de leur utilisation au niveau national et sous-régional ;
- ont suivi également deux présentations relatives à l'état d'avancement de l'élaboration de deux projets sous-régionaux en matière d'APA respectivement financés par le FEM /PNUE et la BMZ/GIZ ;
- ont évalué la mise en œuvre des décisions de la CdP 11 ;
- ont échangé sur les comptes rendus des réunions suivantes : deuxième session plénière de la Plate forme intergouvernemental scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES2), troisième réunion du Comité Intergouvernemental(CIPN3) sur APA, atelier sur la mobilisation des ressources financières, huitième atelier panafricain sur APA, réunion des experts sur les lignes directrices de l'Union Africaine sur APA et le troisième forum international des peuples autochtones d'Afrique Centrale (FIPACIII).

Les participants ont effectué une excursion au Jardin Botanique de Kisantu, Province du Bas Congo qui leur a permis d'apprécier les efforts de conservation ex situ de la biodiversité déployés par les pouvoirs publics de la RDC.

Au terme des échanges, les participants ont adopté les résolutions et recommandations suivantes :

1. Résolutions

Le GTBAC :

- prend acte des progrès réalisés dans l'élaboration des 5ème rapports et encourage chaque pays à transmettre son rapport au Secrétariat de la CDB, conformément au délai du 31 mars 2014 ;
- prend également acte de l'avancement du processus de révision du SPANB et exhorte chaque pays à finaliser ledit processus avant la tenue de la COP12 ;
- note que seuls deux pays (Gabon et Rwanda) ont ratifié le Protocole de Nagoya sur APA et encourage les autres pays à suivre l'exemple ;
- apprécie les efforts consentis par les Etats dans la mise en œuvre des décisions de la COP11 ;
- réaffirme son soutien pour l'application de la décision du Conseil des Ministres de la COMIFAC relative à la rétrocession d'un pourcentage du budget des projets coordonnés par la COMIFAC au bénéfice du Secrétariat Exécutif de cette institution.

2. Recommandations

Le GTBAC recommande :

Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de :

- élaborer un recueil illustrant les efforts des pays de l'espace COMIFAC dans la mise en œuvre des décisions de la CdP11 ;
- diffuser systématiquement les rapports des réunions des Sous groupe de travail aux membres du GTBAC ;
- inscrire le cas échéant dans l'agenda des sessions du GTBAC le Compte rendu des activités réalisées par les partenaires ;

Au PNUE de :

- intégrer les observations faites par le GTBAC sur le draft du projet APA avant la transmission au Secrétariat du FEM et de le en tenir informé ;
- organiser un atelier de lancement du projet APA ;

A la GIZ de :

- traduire le draft du Projet en langue française pour faciliter son appropriation;
- reformuler le document du projet en tenant compte des activités financées dans le cadre du projet FEM/PNUE et des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement;
- appliquer la « décision du Conseil des Ministres de la COMIFAC relative à la rétrocession d'un pourcentage du budget des projets coordonnés par la COMIFAC au bénéfice du Secrétariat Exécutif de cette institution » dans le cadre de la mise en œuvre du projet sous régional APA;
- appuyer tous les pays dans l'élaboration des cadres légaux contrairement à l'option initiale ne concernant que les pays pilotes.

A l'UICN

De formaliser son intention de cofinancement du projet FEM/PNUE sur APA.

Aux Gouvernements/Points Focaux de :

- poursuivre le remplissage de la fiche de suivi-évaluation de la mise en œuvre des décisions de la CdP11 et de faire rapport au GTBAC 20 ;
- adhérer à la plateforme IPBES et de désigner les Points Focaux y relatifs ;
- mettre en place une plate Forme nationale IPBES.

Au REPALEAC

De désigner un point focal sur la mise en œuvre du programme de travail sur l'article 8j et les dispositions connexes.

Aux partenaires membres du GTBAC de :

- remplir la fiche de suivi-évaluation de la mise en œuvre des décisions de la CdP11 et de faire rapport au GTBAC 20 ;
- appliquer la décision du Conseil des Ministres de la COMIFAC relative à la rétrocession d'un pourcentage du budget des projets coordonnés par la COMIFAC au bénéfice du Secrétariat Exécutif de cette institution.

Le GTBAC remercie les autorités de la RDC pour leur hospitalité et pour avoir permis la tenue de ses assises à Kinshasa ; exprime sa gratitude à la GIZ pour ses appuis multiformes et l'exhorte à continuer à appuyer la mise en œuvre de sa feuille de route. Le GTBAC se félicite enfin de l'appui de la Coopération Allemande (GIZ) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya à travers le développement de projet sur APA.

Fait à Kinshasa, le 28 mars 2014

Les Participants